



FRATERNITÉ
DES CONSTABLES
DU CONTRÔLE ROUTIER
DU QUÉBEC



Communiqué 2024-03

Le 02 février 2024

Informations diverses SST

Bonjour à tous les membres,

Voici quelques informations à retenir au niveau de la santé et sécurité.

Géolocalisation des tablettes:

Plusieurs incidents concernant la géolocalisation sur les tablettes et les lenteurs du système CASA nous sont rapportés. Nous souhaitons vous rappeler, encore une fois, que vous devez absolument vous assurer que la géolocalisation de votre tablette est fonctionnelle. Si ce n'est pas le cas, communiquer avec le 3210. Si vous éprouvez des lenteurs inhabituelles du système, si vous constatez des informations erronées ou si vous rencontrez des problèmes de géolocalisation, nous vous recommandons d'effectuer vos appels d'intervention (10-32, 10-33 et 10-34) auprès du CCO via les ondes radios. Assurez-vous toutefois de ne pas créer une nouvelle intervention.

RENIR :

Des situations de baisses de rendement et de messages plus fréquents de « Hors-limites » pour les radios véhiculaires nous sont aussi rapportées. Vous devez ouvrir un billet RENIR pour chaque situation. Il est important de le faire puisque lorsque les techniciens répondent à ces billets de dérangement ils effectuent des mises à niveau et un entretien des équipements.

Travail à 2 et risques biologiques :

Nous sommes aussi en attente d'un retour de l'employeur concernant l'encadrement du travail à 2 contrôleurs.

Ainsi que sur des protocoles pour les risques biologiques tel que :

- Risques de contamination selon le type de transport : (animaux, déchets, MDA, carcasses, matières infectieuses, etc...)
- Risque de contamination par le sang. Hépatite virale B ou C (VHB/C) ou le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), etc...
- Risques de contaminations en cas de déversement (diésel, essence, produits toxiques, etc...) lors de nos interventions et plus particulièrement durant une inspection CVSA.

De notre côté le travail est fait. Nous avons soulevé le manque d'encadrement, d'équipement de protection (EPI) adaptés. Nous avons exprimé notre point de vue et signifié nos attentes.

André Gallant
Vice-Président Santé et Sécurité du Travail

